Transport aérien : Le Président de la Transition reçoit une délégation de l'ASECNA

MALI

1810

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 22 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Charte nationale pour la paix et la réconciliation

Ses avocats dénoncent une "violation grave des droits fondamentaux"



L'Algérie et le Mali : Entre diplomatie, souveraineté et nouvelles alliances géopolitiques



Opération FAMa : Un cadre important de l'EIGS neutralisé


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Moussa Mara empêché de voyager : Ses avocats dénoncent une "violation grave des droits fondamentaux" **P.4**

Brèves /

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale : Abdoulaye Diop rencontre Monsieur William B. STEVENS **P.11**

Opération FAMa : Un cadre important de l'EIGS neutralisé **P.11**

Lancement des examens dans les écoles de santé : Cap sur la formation des futurs professionnels sanitaires **P.12**

Lancement réussi de la 5ème édition du Challenge Citoyen 22 Septembre : 3000 pépinières de Moringa plantées **P.12**

Mali ; Renforcement de la stratégie de résilience nationale par un financement majeur **P.13**

Confédération AES : Mise en place une carte nationale d'identité biométrique et un passeport national **P.13**

Actualité /

TRANSPORT AÉRIEN : Le Président de la Transition reçoit une délégation de l'ASECNA **P.15**

BVG : Vérification de la Gestion de la Cité des Enfants **P.17**

Politique /

L'Algérie et le Mali : Entre diplomatie, souveraineté et nouvelles alliances géopolitiques **P.20**

Projet de Charte nationale pour la paix : La presse mobilisée avant la remise solennelle au Chef de l'État **P.22**

Culture & société /

Sidney Holmes disculpé après 34 ans de prison : Une histoire d'injustice réparée **P.25**

International /

L'urbanisation chinoise : Un modèle mondial d'inspiration, selon la Directrice exécutive de l'ONU-Habitat **P.27**

Affaire Bazoum : Le président algérien réaffirme la position de son pays en matière de politique étrangère **P.28**

Sport /

Le tournoi de deuxième division du football malien : Un événement majeur **P.29**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Moussa Mara empêché de voyager

Ses avocats dénoncent une “violation grave des droits fondamentaux”

L'ancien Premier ministre du Mali, Moussa Mara, a été empêché ce lundi de quitter le territoire national alors qu'il s'apprêtait à participer à une conférence internationale de haut niveau sur la paix et la sécurité dans le Sahel, prévue les 22 et 23 juillet à Saly, au Sénégal.

Selon un communiqué officiel publié par ses avocats, Moussa Mara, également membre fondateur du Centre d'Études et de Réflexion au Mali (CERM), devait prendre part au 6 Dialogue sur la paix et la sécurité régionales dans le Sahel et le Sahara, organisé par la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung. Il y était attendu pour prononcer le discours inaugural aux côtés d'éminentes personnalités politiques, d'experts internationaux et d'acteurs de la société civile.

Cependant, à l'aéroport international Modibo Keïta de Bamako, alors qu'il s'apprêtait à embarquer sur le vol Ethiopian Airlines ET 908 à destination de Dakar, M. Mara a été sommé de ne pas embarquer. Deux agents de police lui auraient signifié verbalement qu'ils avaient reçu des instructions l'empêchant de quitter le territoire.

Accompagné de membres de sa famille, l'ancien chef du gouvernement malien a été contraint de rebrousser chemin, sans qu'aucune notification écrite ni décision de justice ne lui soit présentée.

Dans leur communiqué, les avocats de Moussa Mara, conduits par Me Mountaga Tall, dénoncent une « violation grave des droits fondamentaux », qualifiant l'acte d'arbitraire, sans fondement légal et contraire aux engagements internationaux du Mali.

Ils rappellent que la liberté de circulation est un droit garanti par plusieurs textes fondamentaux :

- La Constitution de la République du Mali (article 8) ;





• La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 13) ;
• Le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (article 12) ;
• La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (article 12).

Selon les conseils de l'ancien Premier ministre, cette mesure « porte atteinte à la liberté d'expression, au droit de participer au débat public et au principe de légalité des actes administratifs. »

Face à ce qu'ils qualifient de « dérive autoritaire et arbitraire », les avocats de Moussa Mara exigent :
1. La levée immédiate de l'interdiction de sortie du territoire ;
2. La communication officielle des motifs juridiques, s'ils existent ;
3. La garantie du respect des droits constitutionnels des citoyens maliens ;
4. Des assurances contre la répétition de telles pratiques.

Ils annoncent par ailleurs qu'ils se réservent le droit d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires pour mettre fin à ces violations et obtenir réparation des préjudices subis.

Cet incident survient dans un contexte politique tendu, marqué par une restriction croissante des libertés publiques et une mise à l'écart de plusieurs figures politiques de l'espace public malien. Le cas de Moussa Mara, connu pour ses prises de parole sur les enjeux de paix et de gouvernance dans la sous-région, risque d'alimenter davantage les inquiétudes sur l'état des libertés fondamentales au Mali, en pleine transition.

Lire en encadré le communiqué de presse signé par Me Mountaga C Tall



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES AVOCATS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE MOUSSA MARA EMPÊCHÉ DE VOYAGER : VIOLATION GRAVE DES DROITS FONDAMENTAUX.

L'ancien Premier Ministre du Mali, Moussa MARA a été empêché ce lundi de quitter Bamako pour participer à une conférence internationale sur la paix au Sahel. Moussa MARA, ancien Premier Ministre et membre fondateur du Centre d'Études et de Réflexion au Mali (CERM), s'est vu interdire l'embarquement sur le vol Ethiopian Airlines ET 908 Bamako-Dakar à l'aéroport international Modibo Keïta. Il était attendu au Sénégal pour prononcer le discours inaugural du 6ème Dialogue sur la paix et la sécurité régionales dans le Sahel et le Sahara, organisé par la Friedrich-Ebert-Stiftung les 22 et 23 juillet 2025 à Saly. Cette conférence de haut niveau réunit des décideurs politiques, experts et acteurs de la société civile pour discuter des défis sécuritaires au Sahel, notamment dans le contexte de l'émergence de l'Alliance des États du Sahel (AES). Deux policiers l'ont informé des instructions qu'ils avaient reçues de ne pas le laisser quitter le territoire malien. Monsieur MARA, accompagné de certains membres de sa famille, a été contraint de rebrousser chemin. L'empêchement de Monsieur Moussa MARA de quitter le territoire constitue une violation flagrante de plusieurs droits fondamentaux garantis par : http://1.La Constitution de la République du Mali, notamment l'article 8 qui garantit la liberté de circulation ; http://2.La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 13) ; 3.Le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (article 12) ; http://4.La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (article



12). Cette mesure d'interdiction de sortie du territoire, prise sans aucune base légale apparente ni décision de justice et sans notification officielle, constitue : 1.Une atteinte à la liberté de circulation garantie constitutionnellement ; 2.Une restriction arbitraire aux droits fondamentaux ; 3.Une entrave à la liberté d'expression et au droit de participer au débat public ; 4.Une violation du principe de légalité des mesures administratives. Face à cette situation inacceptable, les avocats de Monsieur Moussa MARA exigent : http://1.La levée immédiate de toute mesure de fait d'interdiction de sortie du territoire ; http://2.La communication officielle des motifs juridiques de cette mesure, s'ils existent ; http://3.La garantie que de telles pratiques arbitraires ne se reproduiront plus ; 4.Le respect des droits constitutionnels et des engagements internationaux du Mali ; Les avocats se réservent naturellement le droit d'engager toutes les procédures juridiques appropriées pour faire cesser ces violations et obtenir réparation des préjudices subis.

Bamako, le 21 juillet 2025

Pour les Avocats Me Mountaga C. TALL

Ammy Baba Cisse



Guimba Sidibe le jour où tu voudrais voyager, il faudra prendre ta pirogue. Tu auras ton tour chez le coiffeur.

TÉLÉ MALI



#Urgent : Ça se rapproche, Ça se Précise et Ça se Confirme.
L'AES aura belle et bien sa monnaie .

Seydou Oumar Cissé



Ko, il faut un port, pour le cacao, je lui ai dit que Rwanda n'a pas de port mais produit du café et cacao. Voisin on arrose pas le cacao par l'eau de mer.

Depuis quelques moments, plusieurs figures de l'ancien appareil gouvernemental se sont repositionnées dans le paysage politique malien. Parmi elles, l'ex-ministre Seydou Traoré, souvent qualifié, non sans ironie, de « ministre du criquet pèlerin », se distingue par une posture particulièrement tranchée, voire ouvertement hostile, à l'égard de l'ex-chef du gouvernement.
Il est de notoriété dans certains cercles que Seydou Traoré n'a jamais caché sa désapprobation vis-à-vis de la ligne politique, des méthodes ou de la popularité de Choguel Maïga. Cette animosité semble aujourd'hui s'intensifier, se traduisant par des propos à peine voilés, des insinuations critiques dans les médias, et des prises de position délibérément opposées à l'héritage politique de l'ancien Premier ministre.
D'aucuns estiment que cette posture n'est pas seulement idéologique. Elle serait aussi stratégique. Dans un contexte de reconfiguration du pouvoir, Seydou Traoré semble désireux de se repositionner en s'attirant les bonnes grâces des nouveaux dignitaires en place. Cette attitude, perçue par certains comme opportuniste, s'inscrirait dans une logique de survie politique, voire de promotion personnelle.
Il reste à voir si cette stratégie fondée sur la critique d'un homme plutôt que sur une vision claire portera ses fruits ou contribuera à affaiblir davantage la crédibilité de celui qui fut peu marquant dans ses propres fonctions ministérielles.
Quel ce soit Seydou Traore et tout autre adversaire déclaré ou ignare triomphant , personne ne s'est jamais attaqué au idées de Choguel. Ils s'attaque à sa personne
J'invite Seydou Traore dit Seydou criquet à s'attaquer aux idées développées par Choguel ensuite on pourra parler.
PS: je n'ai pas l'habitude de répondre aux détracteurs de Choguel parce qu'il a les mollets solides pour supporter les coups



Sambou Sissoko



UMOA : LE CHOC DES SOUVERAINETÉS
Le 11 juillet 2025, à Lomé, les délégations des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), Burkina Faso, Mali et Niger, ont quitté avec fracas la réunion du Conseil des ministres des Finances de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA). Ce geste spectaculaire répond au refus des cinq autres membres de l'UMOA d'accorder la présidence tournante du Conseil au Burkina Faso, pourtant désigné par le principe de rotation prévu à l'article 11 du traité de l'UMOA.
Mais ce même article exige un consensus pour la désignation du président, un consensus qui a fait défaut. Pourquoi cette rupture avec l'esprit de solidarité légendaire de l'UMOA, institution garante, via la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la politique monétaire des huit États membres ?
Les racines de la crise
La BCEAO, pilier de l'UMOA, émet le franc CFA et centralise une part importante des réserves de change des États membres, issues des exportations, du tourisme, des emprunts, des dons et des levées de fonds sur les marchés internationaux (comme celles du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal). Ces réserves, majoritairement en dollars (63 % à l'échelle mondiale) et en euros (20 %), financent les impor-

tations de biens et de services. Si les contributions varient, la BCEAO garde ces chiffres confidentiels pour préserver la solidarité régionale.
Trois facteurs expliquent cette crise :
1- Contournement des règles par le Burkina Faso : L'or, principale exportation burkinabè, est souvent vendu sur le marché noir, échappant au contrôle de la BCEAO. Cela contrevient aux règles de l'UMOA, qui exigent la mise en commun des avoirs extérieurs, fragilisant la solidarité monétaire.
2- Rejet du franc CFA et de la France : Le président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, dénonce le franc CFA comme une monnaie néocoloniale contrôlée par la France, partenaire historique garantissant sa convertibilité en euros. Cette posture de défiance menace la stabilité monétaire de l'UMOA.
3- Dérive autoritaire de l'AES : Les pays de l'AES, dirigés par des juntes militaires, ont suspendu la démocratie représentative, instaurant des transitions à durée indéfinie, sans élections ni contre-pouvoirs. Cette rupture avec les principes républicains heurte les autres membres de l'UMOA, majoritairement démocratiques.
Les questions fondamentales
La défiance du Burkina Faso envers le franc CFA et son garant historique garantit-elle la stabilité des économies de la zone monétaire ? Non.
Le néosouverainisme agressif du président Traoré est-il compatible avec le consensus, la solidarité et l'équilibre financier de l'UMOA ? Non.
Le monde de la finance tolère-t-il la fureur, la défiance et la propagande ? Non.
Peut-on confier la gestion de la BCEAO à un pays qui viole ses règles de transparence en vendant ses exportations sur le marché noir ? Non.
Des États démocratiques peuvent-ils accepter qu'un régime militaire autoritaire contrôle leurs finances et leur monnaie pendant deux ans ? Non.
Face à ces signaux alarmants (un néosouverainisme disruptif, un rejet du franc CFA et une menace sur la stabilité monétaire) les cinq autres membres de l'UMOA (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Sénégal, Togo) ont, en toute souveraineté, refusé par prudence la présidence au Burkina Faso, faute de consensus.
Une occasion manquée pour l'AES
Les États de l'AES, qui ont quitté la CEDEAO en janvier 2025 en dénonçant des sanctions « illégales et illégitimes », n'ont pas saisi cette opportunité pour rompre avec l'UMOA et l'UEMOA, malgré les sanctions similaires imposées après leurs coups d'État. Pourquoi ?
Une sortie de l'UMOA serait risquée :
Perte d'accès au marché de la dette publique : Les Trésors, notamment celui du Mali (600 milliards FCFA annuels), dépendent des emprunts communautaires pour financer leurs déficits.
Affaiblissement des réserves de change : Une sortie limiterait les importations, menaçant l'économie.
Isolement financier : Sans correspondants bancaires étrangers, les banques de l'AES seraient coupées du réseau SWIFT, rendant les paiements internationaux impossibles, sauf par troc.
Problèmes de convertibilité : Une nouvelle monnaie, sans parité garantie, risquerait la dévaluation et l'instabilité.
Les pays de l'AES, rattrapés par le réalisme, n'ont pas franchi le Rubicon.
Une UMOA résiliente
Malgré le départ des délégations de l'AES, le Conseil des ministres s'est poursuivi, prenant des décisions cruciales. La question de la présidence a été renvoyée au Sommet des chefs d'État de l'UEMOA.
Les chiffres de la BCEAO témoignent de la solidité de l'Union :
Croissance économique prévue à 6,4 % en 2025 (contre 6,3 % en 2024), surpassant la moyenne africaine (3,9 %).
Inflation à 2,3 % au premier trimestre 2025, sous la cible de 3 % de la BCEAO (contre 12,6 % en moyenne en Afrique).
Taux directeur à 3,25 % depuis juin 2025, avec un taux de prêt marginal à 5,25 %.
Réserves obligatoires stables à 3 %.
Masse monétaire en hausse de 12,7 % à fin mars 2025.
Conclusion
L'intégration régionale n'est pas une option, mais une nécessité pour les États ouest-africains. Le néosouverainisme disruptif, qui sacrifie la solidarité au profit de postures idéologiques, est une illusion périlleuse. L'UMOA, par sa résilience et son réalisme, reste un pilier de la prospérité régionale, loin des bruits de la propagande.
Levons-nous pour une intégration solidaire, équitable et durable !
Malick Touré, Administrateur civil



UN MANDAT SANS PEUPLE, SANS LÉGITIMITÉ, SANS FIN
« Cinq ans renouvelables. » Une formule parée de républicanisme, un simulacre de légalité, un mirage de normalité. Mais la vérité est brutale : renouvelé par qui ? Le peuple ? Par des élections libres, équitables, transparentes ? Évidemment non.
La junte militaire s'est arrogé un système d'auto-désignation perpétuelle. Son mandat s'éternise, non par la volonté populaire, mais par un Conseil National de Transition, une assemblée servile, choisie par le pouvoir pour le pouvoir. Sans consultation populaire. Sans pluralisme. Sans opposition. Sans légitimité démocratique.
La transition malienne n'est plus une transition. C'est un coup d'État

institutionnalisé, travesti par l'épuisement du peuple et l'indifférence complice des puissances étrangères. La junte, autoproclamée remède à l'instabilité, s'est muée en un régime autoritaire, bâti sur la peur, le silence et la propagande.
Ce pouvoir n'est pas élu. Il ne rend de comptes à personne. Il fixe seul sa durée, ses règles, ses lois. Il a enterré l'alternance sans même un semblant de deuil.
Sa justification ? La guerre.
Ce régime n'a ni projet, ni vision, ni ambition de réformer l'État. Sa seule stratégie : prospérer dans le chaos qu'il prétend combattre. L'insécurité est son oxygène, sa légitimité, sa raison d'être. La junte n'a aucun intérêt à pacifier le Mali. L'ennemi, terroriste, rebelle ou opposant, est vital à sa survie.
Quand les groupes armés reculent, ils sont réinventés, renommés, déplacés. Ils changent de visage, de région, mais jamais de rôle : ils servent de prétexte pour suspendre les élections, museler les libertés, censurer la presse, traquer les militants, emprisonner les voix critiques. Le terrorisme n'est plus une menace à éradiquer, mais un mythe entretenu pour justifier l'injustifiable.
Ce régime ne gouverne pas pour la paix. Il gouverne pour s'éterniser dans un état de guerre perpétuel.
Dans ce système verrouillé, le débat public est éteint. Les acteurs politiques sont muselés et les partis politiques ont été dissous. La presse indépendante est surveillée, menacée, parfois réduite au silence. Les journalistes critiques sont arrêtés ou exilés. La société civile est accusée de trahison. Toute critique devient un crime contre la patrie.
L'espace politique est un désert, quadrillé par la propagande et les trolls numériques. Le discours officiel monologue, menace et travestit ses échecs en triomphes. La souveraineté, invoquée à tout instant, n'est qu'un paravent pour la répression, la censure et l'arbitraire.
Ce régime n'a pas de cap. Il improvise, temporise, gagne du temps. Il parle de Constitution, mais refuse les élections. Il évoque la refondation, mais étouffe le dialogue. Il multiplie comités, consultations truquées et assises factices, mais jamais il ne rend la parole au peuple.
Car il sait qu'une élection libre et pluraliste signerait sa fin. Il ne représente que lui-même. Il ne produit ni sécurité, ni justice, ni développement. Il produit du contrôle, de l'attente et du mensonge.
Il ne bâtit pas un État. Il entretient un régime. Un régime sans vision, sans contrat social, sans adhésion populaire.
Pendant ce temps, les Maliens souffrent. Ils paient le prix d'une instabilité entretenue pour masquer l'incompétence. Ce sont eux, les véritables victimes : ceux qui vivent sous la menace des armes, sans sécurité ; ceux qui survivent sans écoles, sans soins, sans routes ; ceux dont la voix et l'avenir sont confisqués par des militaires devenus politiciens de fortune.
La junte parle en leur nom, sans jamais les écouter. Elle prétend incarner le peuple, tout en le réduisant au silence. Elle revendique une rupture, mais recycle le clientélisme, l'autoritarisme et l'opacité de l'ancien système.
La transition, censée ouvrir un nouveau chapitre, a enfermé le Mali dans une impasse.
Nommons les choses. Ce n'est pas une transition. C'est une captation du pouvoir par une clique militaire sans mandat, sans projet, sans limite. Une dictature rampante, drapée de symboles républic Comma républicains pour mieux s'éterniser.
Une seule issue : la démocratie. Pas une démocratie de façade, mais une démocratie véritable, avec des élections libres, une presse indépendante, des contre-pouvoirs effectifs, une justice impartiale, un Parlement élu. Une démocratie qui rend la parole au peuple.
Car un mandat sans peuple est un pouvoir sans honneur.
Et un pouvoir sans fin est un danger sans limite.
Levons-nous. Organisons-nous. Résistons.
Pour un Mali souverain, libre et démocratique.

Entrepreneuriat par excellence en Afrique

Mali Le jeune entrepreneur Rachid a investi plus de 90 millions de fcfa dans sa propre station BIOCARB à Bamako avec une capacité de service 24/24.
La station emploie 8 personnes directement, impactant ainsi la vie de plusieurs personnes et familles.
Rachid a débuté l'entrepreneuriat il y'a quelques années avec ses moyens de bord. Il a lancé plusieurs projets couronnés d'échec et de succès. C'est un bon résultat et une solide expérience qui a donné naissance à la station.
Il reste l'un des rares jeunes africains à réaliser cet exploit. Félicitations



▪ Quotidien Du Mali ▪

#Bamako : Le prix des paquets de certains marques de Cigarette à la hausse depuis deux semaines. Les fumeurs agacés...

[HIVERNAGE TOUR 4 – NETTOYAGE AU CSCOM DE BENCOUNDA (VILLE DE KAYES)]
Ce dimanche 20 juillet 2025, le Hivernage Tour 4 s'est poursuivi dans le quartier Bencounda, ville de Kayes, avec une journée de nettoyage aux abords et au sein du Centre de Santé Communautaire (CSCOM). À l'initiative du Toulys Groupe, porté par sa CEO Fatoumata Batouly Niane, les habitants se sont mobilisés pour améliorer l'hygiène et le cadre de vie autour du centre.
Une mobilisation saluée par les responsables du CSCOM et les habitants du quartier, symbole d'un civisme actif et engagé !
#Batouly
#Toulys_groupe
#Touli_bonbon
#KayesBencounda
#HivernageTour4





Selon nos informations, l'ancien Premier ministre Moussa Mara a été empêché de voyager ce jour, peu après 15h. Il s'apprêtait à accompagner ses enfants au Sénégal, avec un retour prévu à Bamako le 27 juillet à 10h. Mardi prochain également, il est prévu qu'il représente son centre et fasse une intervention à Dakar. Motif de cet empêchement ? La procédure judiciaire le concernant en cours...
Issiaka Tamboura



▪ Daouda Bakary Kone



Actuellement, il y a 803 personnes intéressées par ma page, mais avec 5000 abonnés déjà atteints, je ne peux plus accepter de nouvelles inscriptions. Je vous encourage donc à vous diriger vers la page de Croissance Afrique

Il est essentiel pour les journalistes de distinguer correctement entre l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA). En effet, l'UEMOA est principalement responsable des questions liées à l'intégration économique régionale, favorisant le développement économique et la coopération entre ses pays membres. Par contre, l'UMOA se concentre sur les questions monétaires régionales, supervisant la politique monétaire et garantissant la stabilité financière dans la région. Donc, bien que leurs noms soient similaires, l'UEMOA et l'UMOA ont des rôles différents et ne doivent pas être confondues.

Sur Internet et sur la vie professionnelle , physique et morale, nous y avions tous, rencontré des individus dotés de talents humains et intellectuels remarquables qui sont devenus de nouveaux magistrats. Il est indéniable que le Mali regorge de talents. Ils ont compris que les ressources sont peut-être limitées, mais il est crucial d'utiliser celles qui sont à notre portée. La formation des ressources humaines ne se limite pas à l'université, elle se poursuit tout au long de la vie. Avec cette génération, nous avons et continuerons à avoir des gens excellents tant sur le plan technique que professionnel. Il est essentiel de se faire confiance pour relever le défi du courage et du développement économique, social et durable. Ensemble, nous avons les moyens d'y parvenir.

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale : Abdoulaye Diop rencontre Monsieur William B. STEVENS



Le Ministre des Affaires étrangères a accueilli ce lundi Monsieur William B. STEVENS, haut responsable du Département d'État américain pour l'Afrique de l'Ouest et représentant spécial des États-Unis au Sahel, en visite de travail au Mali. Cette rencontre historique a permis aux deux représentants de souligner l'importance des relations bilatérales entre les États-Unis et le Mali, mettant en lumière une convergence de vues sur de nombreuses questions cruciales.

Points clés de la rencontre :

• Lutte contre les groupes terroristes armés : Les deux pays ont exprimé leur ferme volonté de coopérer étroitement pour contrer les menaces sécuritaires, en particulier celles provenant de groupes terroristes soutenus par des gouvernements étrangers. Cette collaboration renforcée vise à assurer la stabilité et la sécurité dans la région.

• Processus de paix au Mali : Les discussions ont souligné l'importance de la prise en charge nationale de ce processus, avec la participation active des Maliens eux-mêmes, favorisant ainsi la construction d'une paix durable et inclusive dans le pays.

• Coopération économique : Les opportunités de coopération économique entre les deux pays ont été évoquées, notamment à travers des investissements d'entreprises privées américaines au Mali. Ces investissements visent à stimuler le développement économique et à renforcer les liens commerciaux entre les deux nations.

• Situation géopolitique régionale : Les discussions ont mis l'accent sur l'Alliance des États du Sahel (AES) et ses implications pour la région, soulignant l'importance de travailler ensemble pour relever les défis sécuritaires et de développement dans la région.

Cette rencontre témoigne de la volonté des deux pays de poursuivre un dialogue ouvert et constructif, basé sur le respect mutuel et la coopération. Elle marque une étape importante dans le renforcement des relations entre les États-Unis et le Mali, et dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans la région.

Fatou Sissoko

Opération FAMa : Un cadre important de l'EIGS neutralisé



Ce lundi 21 juillet, les FAMa ont mené une opération décisive qui a abouti à la capture de Souleymane Ag Bakawa, surnommé "Soldat", un cadre clé de l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS). Cette annonce a été officiellement communiquée par la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA). L'opération s'est déroulée avec succès dans la zone de Tinfadimata, située au cœur de la région de Ménaka.

Souleymane Ag Bakawa était un djihadiste de premier plan, reconnu pour être à la tête d'un groupe terroriste notoire qui a semé la terreur dans la région de Ménaka. Ses activités criminelles comprennent l'enlèvement de civils, des assassinats ciblés contre les FAMa et des civils innocents, ainsi que l'exécution de plusieurs policiers.

Les FAMa ont qualifié cette opération de "chirurgicale", soulignant une planification minutieuse, une exécution professionnelle et une action ciblée visant à éviter les pertes civiles. Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une lutte antiterroriste renforcée au Sahel, démontrant l'engagement constant des forces maliennes à défendre le territoire, protéger les populations et éradiquer les menaces terroristes qui pèsent sur le pays.

L'État-Major a salué le courage du peuple malien et a appelé à la vigilance, à la solidarité et à la confiance envers les forces de défense et de sécurité. Cette opération intervient alors que le Mali réaffirme sa souveraineté face aux groupes armés, dans un effort visant à stabiliser la région nord du pays. Les FAMa ont clairement exprimé leur détermination à construire un Mali uni, stable et indépendant, mettant en avant leur engagement pour la sécurité et la prospérité du pays.

Mohamed N'Diaye



Lancement des examens dans les écoles de santé : Cap sur la formation des futurs professionnels sanitaires



Ce lundi 21 juillet 2025, le Ministre de la Santé et du Développement Social, le Médecin-Colonel Assa Badiallo TOURÉ, accompagnée du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Bouréma KANSAYE, a lancé officiellement les examens des écoles de santé au Centre Abdoulaye DIARRA de Sebenikoro.

Cette présence massive témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur du développement du capital humain dans le secteur sanitaire.

Les deux ministres ont procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les sujets avant de prodiguer des conseils et d'encourager les candidats.

Au total, 10 000 candidats prennent part aux examens cette année, dont 7 729 au niveau supérieur.

Le professeur Bouréma KANSAYE a souligné que « le domaine de la santé est une priorité nationale. Il a insisté sur la nécessité de former des ressources humaines de qualité, gage d'un accès aux soins amélioré pour les populations. ».

Quant à la ministre de la Santé, elle s'est réjouie du bon déroulement de l'année scolaire et du sérieux affiché par les candidats : « Les élèves sont sereins, le corps professoral est mobilisé, c'est encourageant. Nous espérons que les corrections se feront dans les meilleures conditions. ».

Le Médecin-Colonel Assa Badiallo TOURÉ, a rappelé « l'importance cruciale de disposer de ressources humaines qualifiées dans le secteur sanitaire. Elle a souligné la nécessité d'intégrer davantage de professionnels compétents, notamment lors des concours et recrutements à la fonction publique. »

Avant de quitter le centre, les ministres ont visité quelques classes d'examen, échangeant avec les candidats et les encadreurs. Ce moment de proximité a marqué le début de cette session d'examens.

Réseau de Communication du MSDS

Lancement réussi de la 5ème édition du Challenge Citoyen 22 Septembre : 3000 pépinières de Moringa plantées



Ce mercredi 16 juillet 2025 restera gravé comme une date d'importance capitale pour l'environnement au Mali, avec le coup d'envoi des activités de la 5ème édition du "Challenge Citoyen 22 Septembre". Cent (100) pionniers engagés ont uni leurs efforts pour implanter trois mille (3000) pépinières de moringa, contribuant ainsi activement à la vision de reverdissement du pays.

L'événement s'est déroulé en présence de personnalités clés et de leaders communautaires. La participation de Monsieur Alou Badra KEITA, Coordinateur national du projet, et de Monsieur Harouna Coulibaly, Coordinateur régional de Ségou, accompagnés de plusieurs membres de l'équipe du projet, a souligné l'importance nationale et régionale de cette initiative.

La mobilisation locale a été remarquable, avec la présence du Chef de quartier de Mali, de la Présidente de Cafo C5, ainsi que de plusieurs notables. Leur soutien atteste de l'ancrage communautaire et de l'adhésion des populations à cette cause environnementale.

Les 3000 pépinières de moringa, sélectionnées pour leur résilience et leurs nombreux bienfaits écologiques et nutritionnels, sont destinées à alimenter le vaste projet du "Challenge Citoyen 22 Septembre". Elles seront employées pour des actions de reboisement et de plantation à travers tout le Mali, renforçant ainsi l'engagement du pays en faveur d'un avenir plus vert et durable.

Harouna Coulibaly Maréchal H24 News

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Mali : Renforcement de la stratégie de résilience nationale par un financement majeur



Le gouvernement renforce sa stratégie de résilience nationale avec l'attribution d'un financement majeur de 24 milliards de francs CFA au ministère de l'Énergie et de l'Eau. Ce financement provient du Fonds de Soutien aux Infrastructures de Base et de Développement Social, créé par l'Ordonnance n°2025-008/PT-RM du 7 février 2025. Ce Fonds vise à mobiliser des ressources internes pour répondre aux besoins urgents de développement du pays, en prélevant notamment sur les transactions téléphoniques et les opérations de mobile money.

L'objectif principal de ce financement est d'améliorer la fourniture d'électricité dans le pays. Il s'inscrit dans le cadre d'un plan d'amélioration de la desserte en électricité lancé depuis le mois de Ramadan. Les fonds alloués permettront de réaliser des opérations de maintenance sur les outils de production énergétique, d'approvisionner régulièrement les centrales thermiques en hydrocarbures, de renforcer les capacités de production du pays et d'offrir un service de meilleure qualité aux populations et aux entreprises.

Ce premier versement de 24 milliards de francs CFA s'inscrit dans une démarche plus large visant à soutenir les secteurs clés tels que l'énergie, l'éducation, la santé et l'eau. Le Fonds de Soutien Patriotique, dont les ressources devront bénéficier à d'autres secteurs prioritaires à l'avenir, témoigne de la volonté du gouvernement de mobiliser des ressources internes pour répondre aux besoins des citoyens, tout en limitant le recours à l'endettement extérieur.

La domiciliation du Fonds auprès du Président de la Transition et la mise en place d'un Comité de Pilotage démontrent la rigueur dans la gestion de ces ressources. Cette initiative gouvernementale devrait apporter un nouveau souffle aux secteurs sous tension depuis plusieurs années, en renforçant les capacités de production énergétique du pays et en offrant des services de meilleure qualité à la population et aux entreprises.

Ce financement marque une étape importante dans la stratégie de développement du pays, mettant en avant l'importance de la mobilisation des ressources internes pour soutenir les actions socio-économiques du gouvernement et répondre aux attentes des citoyens, tout en favorisant l'autonomie financière du pays.

Moussa Diarra

Confédération AES : Mise en place une carte nationale d'identité biométrique et un passeport national



Le 16 juillet 2025, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret visant à mettre en place une carte nationale d'identité biométrique et un passeport national au sein de la Confédération des États du Sahel (AES). Cette décision marque une étape significative dans la construction de l'entité politique régionale, symbolisant à la fois la modernité, l'unité et la souveraineté partagée des pays membres, à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Dans un contexte où les enjeux sécuritaires sont de plus en plus prégnants, la standardisation des documents d'identité au sein de la Confédération apparaît comme une mesure essentielle. En effet, la circulation non contrôlée des personnes peut avoir des conséquences dramatiques, d'où la nécessité de mettre en place un e-passeport AES et une carte d'identité biométrique commune. Ces nouvelles pièces d'identité non seulement renforcent la sécurité des citoyens, mais répondent également à leur désir de libre circulation facilitée.

Cependant, des défis pratiques se posent quant à la mise en œuvre de ces nouveaux documents. En effet, même entre les trois pays membres, les usagers peuvent rencontrer des difficultés liées à l'utilisation des documents d'identité actuels. Il sera donc primordial de mettre en place des stratégies d'information et de sensibilisation, de simplifier les procédures d'obtention et de renforcer la confiance des citoyens envers les institutions en charge de la délivrance de ces documents.

Au-delà de leur aspect purement administratif, la carte d'identité et le passeport sont des symboles de mobilité et parfois même de dignité pour les individus. Ainsi, l'adoption de ces nouveaux documents représente également une opportunité d'éducation civique, permettant aux citoyens de mieux comprendre l'importance de ces pièces d'identité et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la Confédération des États du Sahel.

la mise en place de la carte nationale d'identité biométrique et du passeport national au sein de l'AES constitue un pas décisif vers une plus grande intégration régionale, garantissant à la fois la sécurité des citoyens et facilitant leur mobilité au sein de l'espace sahélien.

Arouna Sidibé

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Transport aérien : Le Président de la Transition reçoit une délégation de l'ASECNA



Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a accordé, ce vendredi 18 juillet 2025, une audience à M. Prosper Zo'o MINTO'O, nouveau Directeur général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), en visite de travail au Mali.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie du nouveau responsable de cette institution communautaire stratégique. Elle a offert l'opportunité à M. Prosper Zo'o MINTO'O de faire un état des lieux détaillé de la situation actuelle de la navigation aérienne dans l'espace aérien malien, tout en présentant les perspectives de coopération entre l'ASECNA et les autorités nationales.

Au cours de l'entretien, le Directeur général de l'ASECNA a exprimé sa reconnaissance à Son Excellence le Président de la Transition pour l'attention particulière portée aux questions de sécurité et de souveraineté aérienne. Il a salué les efforts consentis par le Gouvernement de la Transition, à travers le ministère des Transports et des Infrastructures, pour assurer une amélioration continue des infrastructures et services aériens au Mali.

« J'ai eu l'honneur d'être reçu en audience par Son Excellence Monsieur le Président Assimi GOÏTA, à qui j'ai rendu compte de la situation des activités de l'ASECNA au Mali. J'ai aussi participé au 42 comité de gestion de la délégation des activités aéronautiques nationales, à l'invitation de Mme DEMBÉLÉ Madina SISSOKO, ministre des Transports et des Infrastructures. Ces échanges ont mis en lumière une dynamique positive, tant sur le plan des réalisations que des perspectives à court et moyen terme », a déclaré M. Zo'o MINTO'O à l'issue de l'audience.

Il a, en outre, souligné la reprise progressive



des activités dans certaines zones précédemment confrontées à des défis opérationnels, ainsi que le lancement de nouveaux projets structurants, dont la construction du nouveau bloc technique de l'aéroport de Bamako. Ce complexe moderne intègrera l'ensemble des services techniques essentiels à la sécurité aérienne, tant au sol que dans l'espace aérien malien.

Le Directeur général de l'ASECNA a également sollicité les orientations et conseils du Président de la Transition pour renforcer l'ancrage institutionnel de l'Agence au Mali et consolider son rôle en tant qu'instrument d'intégration régionale et continentale. Il s'est dit confiant quant à l'avenir, saluant la mobilisation des autorités maliennes, la compétence des équipes locales de l'ASECNA, ainsi que le climat de collaboration fructueuse avec le ministère de tutelle.

Pour rappel, M. Zo'o MINTO'O a été élu à la tête de l'ASECNA par le Comité des ministres lors de sa 74 réunion extraordinaire, tenue le 27 septembre 2024 à Dakar. Cette élection a été entérinée par le Conseil d'administration lors de sa 154 session, le 25 novembre 2024 à Brazzaville.

Par cette audience, le Mali réaffirme son engagement aux côtés de l'ASECNA, acteur clé du ciel africain, pour une navigation aérienne sûre, intégrée et durable.

Mohamed N'Diaye



BVG : Vérification de la Gestion de la Cité des Enfants



La Cité des Enfants (CDE) est soumise à une vérification de sa gestion pour les exercices 2022, 2023, 2024 et 2025. Cette vérification a pour objectif d'assurer la légalité et la transparence des opérations financières de la CDE, ainsi que la conformité des décisions prises par les organes de l'institution. Les principaux points examinés lors de cette mission sont la collecte et l'utilisation des recettes, l'exécution des dépenses, la gestion comptable des biens et le fonctionnement des organes décisionnels.

Les résultats de la vérification ont révélé des irrégularités administratives et financières. Du côté des irrégularités administratives, il a été constaté que le renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration et du Comité Culturel et Pédagogique n'a pas été entamé. De plus, le barème des prix pour les équipements marchands n'a pas été défini, la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable n'est pas respectée, la gestion des stocks est irrégulière et l'ouverture d'un compte bancaire a été effectuée sans autorisation. De plus, les comptes de gestion ne sont pas certifiés.

Suite à ces constatations, des recommandations ont été formulées. Il est recommandé d'entamer le renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration et du Comité Culturel et Pédagogique. Le Conseil d'Administration est invité à fixer le barème des prix pour les équipements marchands et à proposer la nomination du Président et des membres du Comité Culturel et Pédagogique. La Directrice Générale doit respecter la séparation des fonctions, obtenir l'autorisation pour l'ouverture des comptes bancaires, assurer une gestion des stocks régulière et certifier les comptes de gestion. Le Comptable-matières doit également maintenir une gestion des stocks complète.

En ce qui concerne les irrégularités financières, un montant total de 8 022 278 Francs CFA a été identifié. Il est crucial de prendre

des mesures correctives pour remédier à ces irrégularités et garantir une gestion transparente et conforme des finances de la Cité des Enfants.

Cette vérification souligne l'importance de respecter les procédures administratives et financières pour assurer une gestion saine et efficace de la Cité des Enfants, afin de répondre de manière adéquate aux besoins des enfants et des familles. Des irrégularités financières ont été relevées concernant le non-paiement des Droits de patente sur des marchés publics pour un montant de 7 902 728 Francs CFA et le faux enregistrement de marchés publics pour un montant de 119 550 Francs CFA. Ces faits ont été rapportés dans un Rapport de vérification et pourraient constituer des infractions à la Loi Pénale et à la législation budgétaire et financière.

Les irrégularités financières ont été signalées au Procureur de la République du Pôle National Économique et Financier, ainsi qu'au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Directeur Général des Impôts.Enquête sur des Pratiques Frauduleuses



Il est donc probable que des investigations supplémentaires soient menées afin d'élucider ces pratiques et de déterminer les responsabilités.

Le défaut de paiement des droits de licence et la fausse déclaration d'appels d'offres publics sont des infractions graves qui peuvent entraîner des conséquences légales significatives. Il incombe aux autorités compétentes d'entreprendre les actions nécessaires pour faire la lumière sur cette affaire et prendre les mesures appropriées.

Moussa Diarra



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

L'Algérie et le Mali : Entre diplomatie, souveraineté et nouvelles alliances géopolitiques



Lors d'une récente conférence de presse avec les médias nationaux, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a abordé la question du Mali, mettant en avant la position de l'Algérie en tant qu'acteur influent mais non impliqué dans les affaires du Sahel. Ses propos ont souligné la volonté de l'Algérie de maintenir une diplomatie prudente et de respecter la souveraineté malienne, tout en soulignant l'importance pour le Mali de trouver ses propres solutions face aux défis sécuritaires qui le concernent.

Depuis son indépendance en 1960, le Mali a traversé diverses crises politiques et sécuritaires, mais le pays semble aujourd'hui avoir retrouvé une certaine stabilité grâce à des efforts internes, notamment la restructuration de son armée nationale et la reconquête de territoires perdus. Le président Tebboune a souligné le respect de la neutralité de l'Algérie et a insisté sur le fait que la résolution des problèmes maliens doit venir des Maliens eux-mêmes.

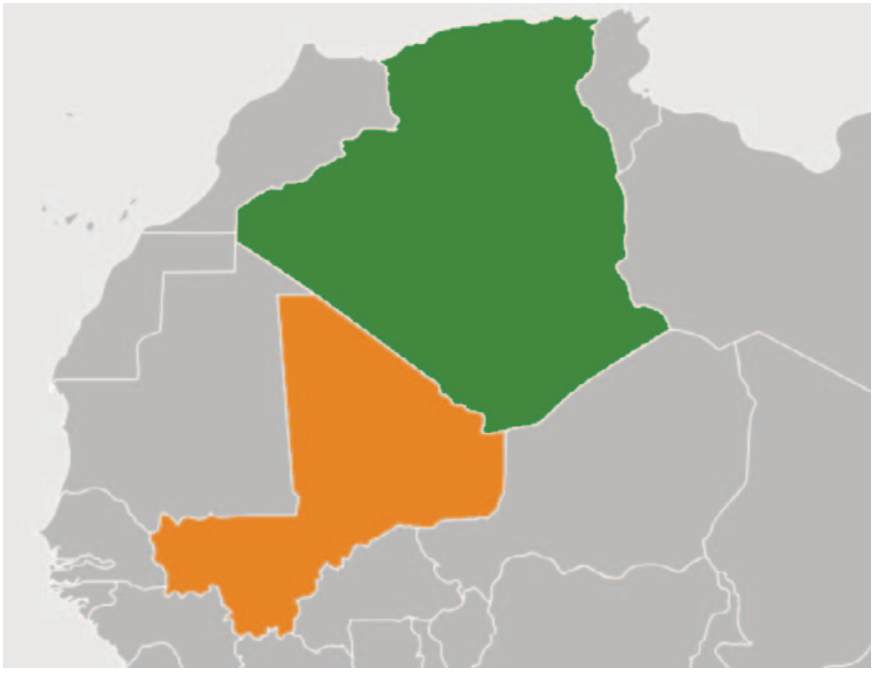
Cependant, la position de l'Algérie semble évoluer face aux nouvelles alliances géopolitiques qui se dessinent dans la région. Le président Tebboune a clairement exprimé sa méfiance envers une éventuelle présence russe aux frontières algériennes, laissant entrevoir des tensions potentielles liées à des rapprochements entre le Mali et la Russie. Néanmoins, il a souligné que les choix stratégiques du Mali en matière de partenariats relèvent de sa souveraineté et de ses intérêts nationaux.

Le Mali semble désormais opter pour une approche plus diversifiée dans ses alliances internationales, mettant fin à des années d'interventions étrangères jugées inefficaces. Cette nouvelle orientation géopolitique est guidée par la nécessité de répondre aux défis sécuritaires urgents sur le terrain et de garantir la stabilité du pays sans ingérence extérieure.

En conclusion, la relation entre l'Algérie et le Mali se trouve à la croisée des chemins, entre respect de la souveraineté malienne, diplomatie régionale et équilibre des nouvelles al-



liances géopolitiques. Le Mali semble déterminé à tracer sa propre voie vers la stabilité, tout en restant ouvert au dialogue avec ses voisins et partenaires internationaux.Les victoires militaires récentes contre les groupes terroristes au Mali ainsi que le redéploiement des forces armées et la reprise de localités stratégiques telles que Kidal ou Ménaka témoignent de progrès significatifs dans la lutte contre l'insécurité dans la région. Ces succès démontrent que le Mali dispose désormais des ressources nécessaires pour mettre en œuvre sa politique de sécurité.



Les déclarations du président Tebboune soulignant l'engagement de l'Algérie en faveur de l'unité du Mali sont encourageantes. Cependant, il est crucial de reconnaître que le Mali aspire à être un acteur souverain et indépendant, libre de toute ingérence extérieure. Le Mali cherche des partenaires authentiques, solidaires et loyaux pour l'accompagner sur le chemin de la paix et du développement.

Le peuple malien, uni dans sa quête de dignité, de sécurité et de liberté, demeure résolu à construire un avenir meilleur pour lui-même, sans ingérence extérieure. Chaque avancée vers la paix et la stabilité, chaque sacrifice consenti pour la patrie, renforcent la détermination des Maliens à préserver leur intégrité territoriale et à forger leur propre destin.

L'Histoire jugera chacun sur ses actions concrètes et non sur ses discours. Le Mali, ayant payé un lourd tribut pour défendre ses valeurs et son territoire, demeure inébranlable dans sa volonté de préserver son identité et de construire un avenir souverain et pacifique.

Arouna Sidibé

Projet de Charte nationale pour la paix : La presse mobilisée avant la remise solennelle au Chef de l'État



Après deux jours d'intenses travaux, les 20 et 21 juillet, au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), la Commission de rédaction du Projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale s'apprête à remettre solennellement le document au Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta. La cérémonie officielle est prévue ce mardi 22 juillet à 16h au Palais de Koulouba.

Dans la dernière ligne droite de ce processus national de grande portée, la Commission a tenu à impliquer étroitement les forces vives de la nation, la diaspora et surtout les médias. Ainsi, le vendredi 18 juillet, une session de formation a été organisée à l'intention des journalistes afin de leur permettre de mieux s'approprier les fondements et objectifs de la Charte. Le dimanche 20 juillet, une restitution publique a été faite devant les forces vives et les représentants de la diaspora.

Pour Ousmane Issoufi Maïga, président de la Commission de rédaction, cette charte vient combler le vide laissé par l'Accord pour la paix issu du processus d'Alger. « Il fallait trouver une alternative pour parvenir à la paix. C'est dans ce contexte que le président de la Transition a instruit l'élaboration d'un projet de charte qui servira de référence à toute initiative en faveur de la paix, de la sécurité, de la réconciliation nationale et du vivre ensemble », a-t-il déclaré.

S'adressant aux journalistes, Ousmane Issoufi Maïga a tenu à souligner leur rôle central dans la réussite du processus. « Nous voulons réussir ce virage avec vous, hommes et femmes de

médias de toutes sensibilités », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « L'information est comme un matériau de construction de notre édifice commun. Vous êtes les artisans des enjeux liés à notre cohésion sociale, à notre vivre ensemble, à notre sécurité. »

Le Président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, a salué cette démarche inclusive et l'importance accordée aux médias depuis le début du processus. Il a invité ses confrères à faire preuve de rigueur et de responsabilité pour assurer une large diffusion des conclusions de la Charte et en garantir une compréhension accessible au grand public.

Pour garantir une restitution de qualité, la Commission communication a redoublé d'efforts. Elle a confié une part importante de cette mission à l'un de ses membres actifs, Salif Sanogo, qui a animé des échanges avec les journalistes sur leurs rôles et responsabilités dans la vulgarisation de la Charte.



Avec la remise prévue ce mardi à 16h au Président de la Transition, le processus de rédaction de la Charte arrive à son terme. Ce document stratégique est appelé à devenir une référence nationale pour toute politique de paix, de cohésion et de réconciliation, dans un Mali encore fragilisé par des années de crise.

Yacouba Ongoiba



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Sidney Holmes disculpé après 34 ans de prison : Une histoire d'injustice réparée



Un homme du sud de la Floride, Sidney Holmes, a finalement été déclaré non coupable après avoir passé 34 ans derrière les barreaux pour un crime qu'il n'a pas commis. Condamné à une peine de 400 ans de prison pour un vol qu'il n'avait pas commis, Sidney Holmes a finalement obtenu justice et une indemnisation de 1,7 million de dollars après des décennies de lutte pour prouver son innocence.

L'histoire de Sidney Holmes est celle d'une erreur judiciaire qui a duré plus de trois décennies. Condamné à tort en 1988 pour un vol près de Fort Lauderdale, Holmes a toujours clamé son innocence. Après des années de procédures judiciaires et d'enquêtes approfondies, le procureur du comté de Broward, Harold Pryor, a finalement découvert des preuves irréfutables démontrant l'innocence de Holmes.

Selon les rapports de NBC Miami, l'erreur judiciaire dans l'affaire Holmes repose sur une identification erronée du conducteur du véhicule impliqué dans le vol. L'unique élément d'identification était la couleur jaune de la voiture, un critère vague qui a conduit à la condamnation injuste de Sidney Holmes.

Après des années de combat pour prouver son innocence, Sidney Holmes a enfin été libéré en mars 2023. À l'âge de 59 ans, après avoir passé plus de la moitié de sa vie derrière les barreaux, il a pu enfin retrouver sa liberté. Malgré cette libération, Holmes n'a pas immédiatement reçu l'indemnisation qui lui était due en vertu de la loi de Floride, qui accorde 50 000 $ par année passée en prison pour les personnes injustement condamnées.

Malgré les injustices subies, Sidney Holmes a fait preuve d'une incroyable résilience et détermination. Pendant ses années d'incarcéra-

tion, il a transformé sa colère en succès en poursuivant ses études et en obtenant plusieurs diplômes et certifications.

L'histoire de Sidney Holmes est un rappel poignant des failles du système judiciaire et de la nécessité de réformes pour éviter de telles erreurs à l'avenir. Sa libération et son indemnisation marquent la fin d'une longue bataille pour la justice, mais soulignent également la force et la persévérance d'un homme qui a refusé de se laisser abattre par l'injustice.

Sidney Holmes, désormais libre et innocent aux yeux de la loi, peut enfin tourner la page sur ces 34 années de souffrance et injustice, et envisager l'avenir avec espoir et dignité.En 2025, un projet de loi sur les réclamations a été adopté et le gouverneur Ron DeSantis l'a signé, approuvant ainsi un paiement de 1,7 million de dollars pour Holmes. En plus de cette compensation financière, une organisation a généreusement offert des articles de sa liste de souhaits Amazon d'une valeur de 8 000 dollars ainsi que des dons totalisant 5 000 dollars. Ces gestes de générosité ont sûrement aidé Holmes à reconstruire sa vie après les épreuves qu'il a traversées.



En outre, selon un reportage de CBS News, on apprend que Holmes s'est également marié, a trouvé deux nouveaux emplois et une maison. Ces développements positifs montrent que malgré les difficultés rencontrées, Holmes a réussi à rebondir et à reconstruire sa vie de manière significative. Ces réussites sont le résultat de sa force intérieure et de son dévouement à aller de l'avant malgré les obstacles.

Fatou Sissoko



L'urbanisation chinoise : un modèle mondial d'inspiration, selon la Directrice exécutive de l'ONU-Habitat



Dans un entretien exclusif accordé à China Media Group (CMG), Maimunah Mohd Sharif, la directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), a exprimé son admiration pour les avancées significatives de la Chine en matière d'urbanisation. Selon elle, l'expérience chinoise dans ce domaine offre un modèle exemplaire pouvant servir d'inspiration à l'échelle mondiale.

L'urbanisation est un phénomène majeur qui influence profondément le développement des sociétés contemporaines. La Chine, par sa croissance économique rapide et sa transition vers une société de plus en plus urbanisée, a su relever de nombreux défis et mettre en place des politiques innovantes pour accompagner ce processus.

Maimunah Mohd Sharif a souligné que la Chine a réussi à combiner efficacement urbanisation et développement durable, en mettant l'accent sur la planification urbaine, la gestion des ressources, la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Cette approche holistique a permis à la Chine de devenir un exemple de réussite en matière d'urbanisation, offrant ainsi un modèle que d'autres pays peuvent étudier et s'inspirer.

En tant que directrice exécutive de l'ONU-Habitat, Maimunah Mohd Sharif a également souligné l'importance de promouvoir des politiques urbaines inclusives et durables, qui prennent en compte les besoins des populations les plus vulnérables et favorisent un développement équilibré et harmonieux des villes.

L'expérience chinoise en matière d'urbanisation représente indéniablement un modèle de référence à l'échelle mondiale, démontrant qu'il est possible de concilier croissance économique, développement urbain et préservation de l'environnement. Cette vision intégrée et holistique devrait inspirer les décideurs politiques et les acteurs du développement dans leur quête de villes plus durables et résilientes pour les générations futures.

Source : cgtn.com

Affaire Bazoum : le président algérien réaffirme la position de son pays en matière de politique étrangère



Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a récemment réitéré la position de l'Algérie en matière de politique étrangère, mettant en avant les principes de non-ingérence et de rejet des actions unilatérales. Au cours d'une récente interview télévisée relayée par le journal libyen "Al Wasat", Tebboune a affirmé que l'Algérie avait décliné une participation à une opération militaire visant à libérer l'ancien président du Niger, Mohammed Bazoum, renversé par un coup d'État militaire à l'été 2023.

Sans désigner explicitement les instigateurs du plan, le président algérien a laissé entendre qu'il s'agissait de la France. Il a souligné que le refus de l'Algérie avait entraîné l'annulation de toute l'opération. Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur de la non-ingérence, soulignant qu'ils ne s'immisçaient pas dans les affaires des autres pays de la région, sauf en cas de demande explicite d'un responsable.

Par ailleurs, Tebboune s'est opposé à la présence de forces mercenaires le long des frontières de l'Algérie, en particulier en faisant référence au groupe Wagner, précédemment actif au Mali et au Niger. Il a clairement signifié à la Russie que l'Algérie n'accepterait pas la présence de mercenaires à sa frontière sud.

Malgré ces positions fermes, Tebboune a souligné la volonté de l'Algérie de maintenir des relations avec des acteurs internationaux clés tels que les États-Unis, la Russie et la Chine, basées sur les principes de la révolution algérienne et sur une politique de non-alignement.

La politique étrangère de l'Algérie demeure ancrée dans les principes de non-ingérence, de rejet des actions unilatérales et de protection de ses frontières, tout en maintenant des relations internationales fondées sur l'histoire et les valeurs du pays.

Arouna Sidibé

Le tournoi de deuxième division du football malien : un événement majeur



Le tournoi de deuxième division du football malien, débuté le samedi 19 juillet, revêt une importance capitale pour les neuf équipes en lice. Ces équipes, issues de diverses régions du Mali, notamment de Bamako, s'affrontent pour décrocher les deux précieuses places qualificatives pour la Ligue 1 la saison prochaine.

Après une saison difficile en Ligue 1, le FC DIARRA et les Étoiles du Mandé ont été relégués en deuxième division. Ce tournoi, qui se tiendra jusqu'au 31 juillet, déterminera quelles équipes accéderont à l'élite du football malien.

Les neuf clubs participants ont été répartis en deux groupes. Dans le Groupe A, l'ATS Mopti a impressionné en remportant une victoire écrasante 7-1 contre le Tombouctou Football Club lors de la première journée. De son côté, le Derby Academie s'est également illustré en battant aisément Elwidj de Kidal sur le score de 5-0.

Quant au Groupe B, il est composé de l'ASK de Kayes, du FC Malicoura de Koulikoro, de l'AS Douane de Sikasso et de Sonni AC de Gao. Les matchs de ce groupe, ainsi que ceux du Groupe A, sont programmés pour le 22 juillet.

Toutes les rencontres se déroulent à Bamako, au stade Mamadou Konaté et au stade Ouezzin Coulibaly. Les supporters attendent avec impatience de découvrir quelles équipes accéderont à la Ligue 1 et lesquelles devront patienter une saison de plus en deuxième division. L'ambiance est électrique et les enjeux sont de taille pour ces clubs qui luttent pour la promotion. Rendez-vous est pris pour suivre de près l'évolution de ce tournoi qui s'annonce passionnant jusqu'à la dernière journée.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous recherchez plus délibérément les personnes qui partagent vos valeurs profondes pour mieux vous en saisir. Votre moral est plus léger, vous rechargerez vos batteries dans l'évasion, il serait idéal de prendre un congé. Ce mardi 22 juillet, le Soleil quitte le Cancer et entre Lion. Pensez souhaiter un joyeux anniversaire à vos amis de ce signe ! Si vous avez un métier relationnel, vous êtes submergé de contacts et de demandes en tout genre. Tout ce qui touche aux relations nouvelles est favorisé. Tournez-vous vers de nouveaux projets.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Votre confiance en vous fera des envieux et cela pourra vous entraîner dans des conflits. Les coups de tête insolites, impulsions frénétiques vous fatiguent, modérez votre enthousiasme au niveau musculaire. Ce mardi 22 juillet, le Soleil quitte le Cancer et entre Lion. N'oubliez pas de souhaiter un joyeux anniversaire à vos proches de ce signe ! L'ambiance actuelle vous rend moins nerveux et dissipé. La bonne humeur est de mise. Vous êtes disposé à calmer vos ardeurs et à être plus à l'écoute. Vos échanges vont être facilités en profondeur.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le climat est à la bonne humeur, vous vous tournez vers des plaisirs nouveaux, sans vous y perdre. Vous vous sentez d'attaque pour améliorer votre façon de vivre au quotidien, pensez aussi à rétablir votre équilibre alimentaire.
Vous allez avoir la bougeotte plus que jamais. Pour votre plus grand plaisir, l'ambiance est aux loisirs et à la détente. La journée est effectivement idéale pour sortir de votre bulle et laisser libre cours à toutes vos envies !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre charisme vous permettra de remporter un grand succès relationnel ou lié aux médias. Vous rayonnez aujourd'hui. Relancer votre énergie ? Cela est possible si vous freinez vos impulsions nerveuses. Détendez-vous !
Vous serez particulièrement diplomate et convaincant pour persuader votre entourage de vous suivre dans un nouveau projet. Vos idées seront bonnes et vos arguments très efficaces. Votre assurance sera pleinement positive.

Lion (22 juillet - 23 août)

Méditatif, vous devenez distrait malgré vous, réservez à un autre jour les grandes décisions d'ordre pratique. Une sérénité reposante se fait sentir... Vous aurez des facilités à calmer le flux de vos pensées.
C'est votre journée, peu d'états d'âme et beaucoup d'énergie pour réaliser vos rêves les plus fous...Voilà le programme : vous affichez une forme splendide et un moral d'acier, vous êtes prêt à conquérir le poste ou la personne de vos rêves.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous avez besoin d'efficacité, ne méprisez pas pour autant ceux qui sont à la traîne derrière vous. La provocation devient votre seconde nature aujourd'hui. Cela vous aidera à débusquer le pot aux roses.
Votre nature plutôt joyeuse vous aide dans vos relations avec les autres (entourage familial ou autre). Parfois vous pouvez vous montrer moins facile, d'humeur maussade, c'est votre caractère, les personnes qui vous connaissent bien le savent. Ce sera le cas.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous devez prendre de temps de réfléchir avant d'agir. L'ordre vous rendra plus efficace. Une certaine nervosité se fait sentir, vous avez besoin de vous aérer davantage, de calmer votre rythme de vie. Ce mardi 22 juillet, le Soleil quitte le Cancer et entre Lion. N'oubliez pas de souhaiter un joyeux anniversaire à vos proches de ce signe ! C'est un bon jour pour prendre des rendez-vous, effectuer un déplacement ou échanger des informations avec les uns et les autres. La vivacité d'esprit, la réactivité sont encouragées.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous agirez à fond pour résoudre des questions urgentes. Votre efficacité est redoutable aujourd'hui ! Vous avez besoin d'équilibrer moral et physique, activité et détente, repos et action, dans l'équité que vous dicte votre corps.
Vos besoins d'échanges s'intensifient, votre don de persuasion et votre diplomatie sont vos meilleurs atouts pour vous lancer. Aucun bémol à l'horizon ! Votre énergie vous donne des ailes pour vous diriger vers ce qui vous motive le plus. Que du positif !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous êtes sur la bonne voie de l'épanouissement personnel, grâce à une plus vaste expressivité. Prenez soin de votre équilibre alimentaire, il vous serait profitable de vous consacrer à un loisir lié à l'art. Ce mardi 22 juillet, le Soleil quitte le Cancer et entre Lion. N'oubliez pas de souhaiter un joyeux anniversaire à vos proches de ce signe ! Vous vous disputez trop facilement. De nombreuses préoccupations et de multiples activités envahissent votre vie quotidienne et vous avez le sentiment de ne plus avoir de vie intime et familiale.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous cherchez plus volontiers les personnes qui partagent vos valeurs profondes pour mieux vous en imprégner. Vous êtes également plein d'entrain pour vous consacrer à vos loisirs préférés et vous amuser. Que du positif ! Ce mardi 22 juillet, le Soleil quitte le Cancer et entre Lion. Pensez souhaiter un joyeux anniversaire à vos amis de ce signe !
Aujourd'hui, vous êtes disposé à donner le meilleur de vous-même et à agir de manière constructive.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous serez plus limpide dans vos explications. Cela va faire évoluer vos projets d'avenir. Une baisse de vitalité vient vous rappeler à l'ordre, c'est votre hygiène de vie qui est en cause, ne négligez pas cet appel. Ce mardi 22 juillet, le Soleil quitte le Cancer et entre Lion. N'oubliez pas de souhaiter un joyeux anniversaire à vos proches de ce signe !
C'est en vous insérant dans le flot de la circulation et dans le fil des conversations que vous rentabilisez au mieux cette journée, un peu agitée mais pleine d'opportunités, de rencontres et d'échanges potentiellement enrichissants.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous êtes particulièrement attiré par les expériences insolites... Pensez aux conséquences avant de foncer ! Vous détendre chez vous en toute insouciance sera fort alléchant, donnez-vous le temps pour ce faire sans vous culpabiliser. La fin justifie les moyens... Vous avez l'occasion d'appliquer cet adage dans votre intérêt. Mais la qualité de votre concentration laisse à désirer, il faut penser à vous détendre davantage avant de vous replonger dans le travail.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com